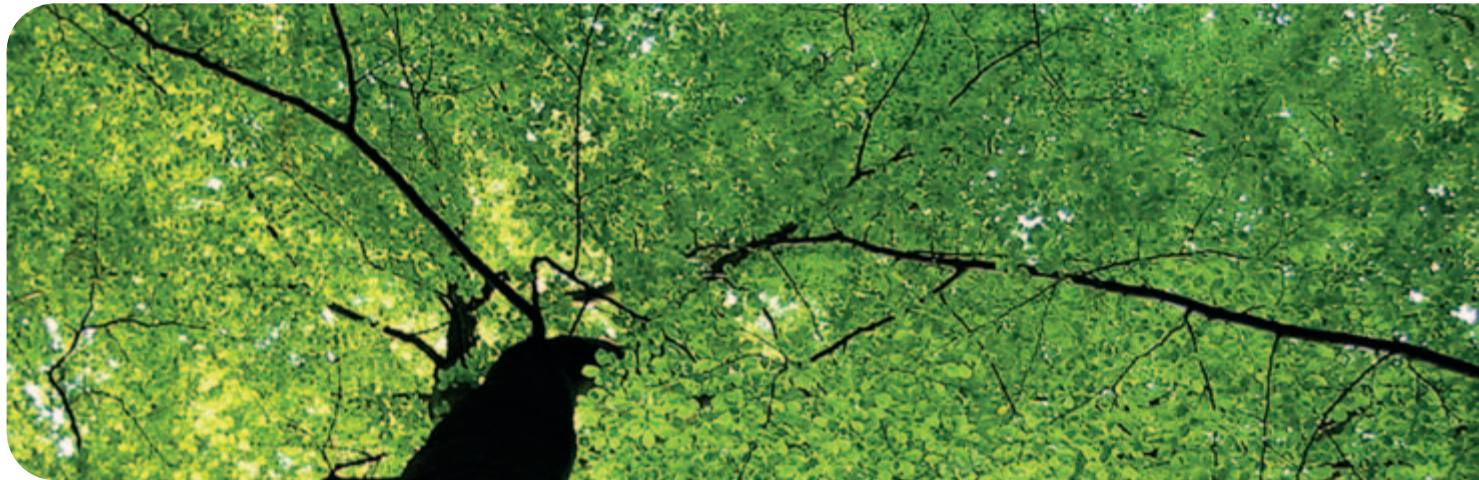




SAUVEGARDES SOCIO- ENVIRONNEMENTALES DE REDD +

Un guide pour des processus
de construction collective

SAUVEGARDES SOCIO- ENVIRONNEMENTALES DE REDD +



Un guide pour des processus
de construction collective

Organisation:

Institut de Gestion et Certification Forestière et Agricole (Imaflora)
Groupe de Travail Amazonien (GTA)

Auteurs:

Talía Manceira Bonfante
Maurício Voivodic
Luís Meneses Filho

Révision grammaticale:

Fábio Zelenski

Traducteurs:

Amantino Ramos de Freitas (Anglais)
Myriam Maurice de Barros et Ivânio César de Barros (Français)
Laura Madrigal Zúñiga Tito (Espagnol)

Mise en page et diagramation:

4 Talentos Propaganda

Support:

Cette publication compte sur le soutien des organisations suivantes:
Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales du Royaume-Uni (Defra),
L'Ambassade de Grande-Bretagne au Brésil, The David and Lucile Packard Foundation, WWF.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue d'aucun des gouvernements concernés.

Photographies:

Collection particulière Imaflora*

*Les photographies utilisées dans cette publication font partie de la collection particulière Imaflora et ont comme finalité, d'illustrer les processus et de promouvoir les communautés.

Fiche catalographique:

Développant des Sauvegardes Environnementales de REDD+: un guide pour des processus de construction decollective. / Talía Manceira Bonfante, Maurício Voivodic et Luís Meneses Filho - Piracicaba, SP: Imaflora, 2010. 40 p.

ISBN: 978-85-98081-42-7



1. Climat. 2. Brésil. - Forêt. 3. Biodiversité. 4. Environnement. 5. Socio-environnement. 6. REDD. I. Titre.

Afin de démocratiser encore plus la diffusion des contenus publiés dans Imaflora, les publications sont sous la licence de Creative Commons (www.creativecommons.org.br), qui flexibilise la question de la propriété intellectuelle. Dans la pratique cette licence libère les textes pour la reproduction et l'utilisation de l'oeuvre avec certains critères: seulement dans les cas qui n'ont pas un but commercial, la source originale doit être citée (dont l'auteur du texte également) et, dans le cas d'oeuvres dérivées Il est obligatoire de les licencier également à Creative Commons.






Cette licence n'est pas valable pour les photos et les illustrations, qui demeurent en copyright.

Vous pouvez:

-  • Copier, distribuer, exposer et mettre en vigueur l'oeuvre;
-  • Créer des oeuvres dérivées.

Sous les conditions suivantes:

-  • Attribution. Vous devez mentionner l'auteur original, et ceci de la manière spécifiée par l'auteur ou par la personne licenciée.
-  • Utilisation Non-Commerciale. Vous ne pouvez pas utiliser cette oeuvre dans un but commercial.
-  • Utilisation en commun de la même Licence. Si vous modifiez, transformez ou créez une autre oeuvre basée sur celle-ci, vous pourrez seulement distribuer l'oeuvre résultante sous une licence identique à celle-ci.

La publication est disponible dans le site Internet de Imaflora (www.imaflora.org), également dans les langues espagnol, anglais, portugaise et française.

Informations:

Tel/Fax: +55 19 3429-0800 | imaflora@imaflora.org.br | www.imaflora.org.br

SAUVEGARDES SOCIO- ENVIRONNEMENTALES DE REDD +

Un guide pour des processus
de construction collective

RÉSUMÉ

Les mécanismes de Réduction d'Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation (REDD) représentent une des meilleures alternatives à court terme pour réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à minimiser les impacts des changements climatiques globaux.

Les activités de REDD, ou REDD+ si on considère les activités de conservation, d'utilisation et de restauration forestières, impliquent la réduction des taux de déforestation de forêts tropicales dans les pays en voie de développement. Cela demande l'adoption d'actions qui améliorent la gouvernance forestière dans ces pays, concernant directement la vie de milliers de personnes qui vivent dans la forêt et qui dépendent de ressources forestières comme principale source de subsistance.

Dans ce contexte, le débat sur REDD+ doit aller au-delà des tables de négociations internationales limitées à la participation de représentants gouvernementaux. Il faut que ce débat implique les gouvernements nationaux et locaux, ainsi que les différents secteurs de la société civile qui, d'une façon ou d'une autre, sont parties prenantes.

Le processus d'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+ au Brésil décrit dans ce guide est une initiative qui a cherché à créer cette discussion par un processus multisectoriel, comprenant le secteur privé, des organisations environnementales, des représentants de peuples autochtones, des communautés locales, des agriculteurs familiaux et des institutions de recherche.

Les risques socio-environnementaux d'activités de REDD+ ont été discutés par ces groupes et, en se basant sur cette discussion, les sauvegardes qui minimisent la concrétisation de ces risques ont été élaborées. Les représentants de peuples autochtones, de communautés locales et d'agriculteurs familiaux ont eu un rôle important dans ce processus, en conduisant la discussion vers la sphère locale, et en apportant au document final les préoccupations réelles des personnes qui vivent et qui dépendent de la forêt.

Les sauvegardes socio-environnementales de REDD+ élaborées au Brésil sont maintenant présentées aux gouvernants par la société civile, comme une base solide pour l'élaboration de politiques publiques liées à la REDD+, aux changements climatiques et, plus généralement, aux formes alternatives d'utilisation des terres en aires forestières.

Ce guide a pour objectif de contribuer pour que des processus semblables soient réalisés dans d'autres pays où le thème REDD+ représente aussi des risques et des opportunités. Nous espérons que ce processus puisse être reproduit de façon participative, ouverte à la société civile et avec une effective participation de représentants de peuples autochtones, de communautés locales et d'agriculteurs familiaux.

CONTEXTE GÉNÉRAL

En 2007, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a reconnu que la réduction de déforestation de forêts tropicales représente une stratégie importante pour la réduction des émissions globales de carbone. Depuis cette date, le mécanisme de Réduction d'Emissions issues de la Déforestation et Dégradation (REDD) a conquis un espace central dans le débat international, devenant une importante stratégie à court et moyen terme pour minimiser les effets nuisibles des changements climatiques.

Durant les discussions à la COP-15, à Copenhague, en décembre 2009, le groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme (AWGLCA)¹ a commencé à discuter des sauvegardes socio-environnementales de REDD+, sachant que celles-ci devront être respectées dans n'importe quelle activité de REDD+ réalisée sous la structure de la **Convention-cadre sur les changements climatiques des Nations Unies (UNFCCC)**. Dans cette réunion, le texte produit par ce groupe a insisté sur l'importance de l'engagement de multiples acteurs de la société civile dans la discussion sur REDD+, mettant en évidence que ce thème ne peut pas rester restreint aux discussions internationales, mais qu'il doit être amené à une discussion nationale ou sous-nationale, impliquant les gouvernements, le secteur privé, la société civile et, spécialement, les peuples autochtones et les communautés locales.

D innombrables projets et programmes pilotes de REDD+ sont actuellement développés par des gouvernements nationaux ou locaux, par des entreprises ou par des organisations de la société civile en divers pays. Toutefois, de par l'absence de réglementations sur ce sujet, il existe de nombreux questionnements sur la capacité de ce mécanisme d'aboutir à des réductions effectives de déforestation et d'émissions de gaz à effet de serre, ainsi que sur les risques socio-environnementaux potentiellement associés à des activités de REDD+, en particulier le possible non respect des droits traditionnels des peuples autochtones et des communautés locales.

En plus de cela, la **Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones** établit que les peuples autochtones ont le droit à l'auto-détermination et au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Ces aspects sont aussi considérés dans les débats internationaux de changements climatiques et REDD+, même s'il y a encore peu de définitions sur le format des concertations avec les peuples autochtones et les communautés locales, pour que le processus soit réellement effectif et légitime vis-à-vis de ces populations.

Un panorama des projets de REDD+ développés en Amérique Latine est dressé par la publication élaborée par l'IDESAM et TNC Brasil, disponible en portugais et en anglais sur le site Internet :

<http://www.idesam.org.br/publicacoes.php>

Au Brésil, la préoccupation des mouvements sociaux quant à la garantie de droits des peuples indiens et des communautés locales dans les projets pilotes de REDD+ a été fortement manifestée durant le Séminaire Katoomba, réalisé en avril 2009. Les représentants des mouvements sociaux demandaient une plus grande participation dans les discussions sur REDD+, et ont proposé la mise en place d'une initiative qui puisse élaborer, à travers un processus participatif et inclusif, une référence nationale de sauvegardes socio-environnementales pour les activités de REDD+.

Sensibles à ces revendications, des organisations de la société civile, des mouvements sociaux, des entreprises et des institutions de recherche ont décidé de mettre en place un processus multisectoriel pour l'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+. Ce processus a été réalisé entre août 2009 et juillet 2010.

¹ Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Actions

RÉSUMÉ DE L'INITIATIVE BRÉSILIENNE D'ÉLABORATION DE SAUVEGARDES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES DE REDD+

La première étape a été la création d'un comité multisectoriel qui pouvait impulser le processus d'élaboration de ces sauvegardes, et qui représentait les divers groupes sectoriels impliqués ou affectés par des mécanismes de REDD+. Ce groupe a repris divers documents déjà existants qui traitaient des questions environnementales ou sociales de REDD+, et à partir de cela une première version d'un document a été élaborée, contenant un ensemble de sauvegardes socio-environnementales, organisées par principes et critères pour faciliter la discussion par thèmes.

Ce document a été soumis à une large concertation publique, accessible à toute personne intéressée par ce sujet. Durant une période de 150 jours ce document a été diffusé sur Internet et discuté de façon approfondie au cours de cinq réunions sectorielles organisées par les membres du comité. Trois de ces réunions ont été organisées par l'Alliance des Peuples de la Forêt (GTA, CNS, COIAB et CONTAG), pour discuter du document avec les dirigeants de peuples indiens, les communautés traditionnelles et les agriculteurs familiaux, englobant toute l'Amazonie Brésilienne, une a été réalisée par l'Instituto Centro de Vida (ICV) à Lucas do Rio Verde, avec des agriculteurs familiaux du Nord de l'Etat de Mato Grosso ; et une a été organisée par BIOFÍLICA et FUNBIO avec le secteur privé à São Paulo.

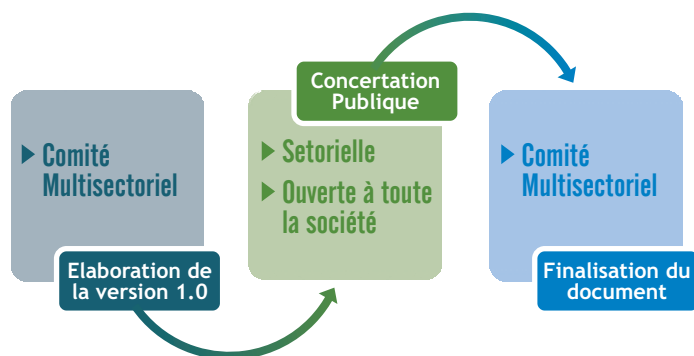
En tout, 559 commentaires ont été reçus, provenant d'environ 200 personnes et organisations. Tous ces commentaires ont été consignés par écrit et présentés pour être débattus par les membres du comité. En se basant sur ces commentaires, ce groupe a élaboré la version finale des sauvegardes socio-environnementales de REDD+, organisées en huit principes et 27 critères. Les décisions au comité ont été prises par CONSENSUS entre tous les membres, ce qui fait en sorte que ce document représente un grand accord multisectoriel sur les critères à être adoptés, minimisant donc les risques socio-environnementaux inhérents aux activités de REDD+.

Parmi ces critères, les aspects critiques pour rendre ces activités effectives ont été abordés, aspects relatifs à la TRANSPARENCE, à la PARTICIPATION, à la GARANTIE DE DROITS TRADITIONNELS et à la DISTRIBUTION DE BÉNÉFICES. (*voir annexe 1*).

Dans leur ensemble, ces critères contribuent pour une discussion plus ample, relative à l'utilisation des terres au Brésil, mettant en relief la relation entre les thèmes de la conservation de la biodiversité, des droits sociaux, des changements climatiques et de l'agriculture, à travers un manifeste ratifié par les différents secteurs de la société civile brésilienne. Actuellement, alors que le gouvernement fédéral et les gouvernements des États de l'Amazonie discutent des réglementations pour les activités de REDD+, ce document représente une importante référence à être observée, étant donné que c'est le résultat d'un processus de discussion « DU BAS VERS LE HAUT », qui a pris en compte les préoccupations des groupes qui pourront être concernés par des activités de REDD+.

Dans l'initiative brésilienne, les sauvegardes socio-environnementales de REDD+ ont été organisées en Principes et Critères pour faciliter la discussion des thématiques spécifiques et importantes pour REDD+. En tout, huit Principes et 27 Critères ont été créés. Ce format, choisi par le Comité Multisectoriel au Brésil, ne doit pas être confondu avec les Principes et Critères qui établissent des standards de certification. Le document brésilien n'a pas pour finalité de se transformer en un standard de certification, mais bien de définir les critères minimaux pour que des projets et programmes de REDD+ ne causent pas de risques socio-environnementaux.

RÉSUMÉ DES ÉTAPES D'ÉLABORATION DES SAUVEGARDES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES DE REDD+ :



FORME D'UTILISATION DU GUIDE

L'objectif de ce guide est de consigner par écrit le processus réalisé au Brésil et le présenter comme une approche pouvant être suivie par d'autres pays qui s'intéressent à développer des Sauvegardes Socio-environnementales de REDD+.

Les étapes suivies dans le processus brésilien ont été systématisées dans ce guide en trois chapitres. Chacun d'eux montre les principales actions qui doivent être réalisées : avant, durant et après le processus. Pour conclure, les principales leçons apprises avec la construction du document sont présentées.

Naturellement, le fait de suivre la structure

suggérée dans ce manuel n'assure pas, en soi, un bon processus. Garantir la transparence, la représentativité et les décisions consensuelles est essentiel pour définir la légitimité du produit final.

La manière dont les activités ont été organisées et les méthodologies présentées sont seulement une suggestion, puisque chaque processus présente ses particularités et beaucoup d'activités peuvent se produire de forme parallèle et être développées de manière différente de celle qui a été suggérée dans ce guide. De plus, des adaptations culturelles se feront nécessaires.

RÉSUMÉ

1 DÉMARRER LE PROCESSUS

- **Planning préalable** 09
- **Engagement des parties prenantes** 12

2 CONDUIRE LE PROCESSUS

- **Réunion du groupe multisectoriel** 16
- **Concertation publique** 20
- **Traitement des commentaires reçus** 29
- **Réunion de clôture** 30

3 UTILISATION DES SAUVEGARDES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET MESSAGE FINAL

- **Politiques publiques** 33
- **Influencer des projets** 34
- **Principales leçons apprises** 35

ANNEXE 1

- **Version finale des sauvegardes socio-environnementales développées au Brésil** 36

ANNEXE 2

- **Membres du Comité Multisectoriel formé pour conduire le processus au Brésil** 39

1 DÉMARRER UN PROCESSUS MULTISECTORIEL

L'objectif de ce chapitre est de montrer les coulisses d'un processus multisectoriel, c'est-à-dire les actions et articulations importantes à être réalisées avant de conduire le processus lui-même. Nous mettons en évidence deux activités: Planning Préalable et Engagement des parties prenantes.



1. PLANNING PRÉALABLE

Avant de démarrer un processus multisectoriel d'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+, il est nécessaire de faire un bon planning qui définisse clairement les objectifs et les résultats attendus de l'initiative, le temps nécessaire pour les atteindre et les fonds nécessaires.

Cette phase est très importante et ne doit pas être négligée, car elle réunit des informations nécessaires pour que les acteurs qui s'intéressent au thème puissent décider si ils sont réellement prêts à initier un processus avec ces caractéristiques.

En outre, elle permet une meilleure collecte de fonds, puisque les étapes nécessaires pour atteindre les résultats attendus sont préalablement connues.

Un processus comme celui-ci s'initie généralement à partir d'un constat, d'un groupe d'acteurs impliqués dans le thème, sur la nécessité d'une initiative pour développer collectivement un document qui définisse des références socio-environnementales pour les actions de REDD+ dans le pays.

Le premier pas pour cela est d'élaborer un Terme de référence qui réunisse ces idées en un seul document qui puisse être mis à disposition de différentes organisations et parties prenantes du thème REDD+.

Le Terme de Référence est le document qui servira de base pour les préparations initiales nécessaires au développement du processus de construction des sauvegardes socio-environnementales de REDD+. A partir de celui-ci, il sera possible d'identifier et de vérifier le niveau d'intérêt des organisations clés à prendre part au processus et de collecter des fonds pour le mettre en place.

Réunissez les idées dans un document et échangez-les avec des acteurs intéressés



Un conseil:

Utilisez le Terme de Référence, dès le début, pour légitimer le processus. Faites circuler ce document à d'autres acteurs qui s'intéressent au sujet et invitez-les à envoyer des commentaires et des suggestions. Ainsi, la décision d'initier un processus, et de la façon dont ce processus sera conduit, ne sera pas de la responsabilité d'une seule organisation, mais d'un groupe, ce qui facilitera aussi la collecte de fonds.

Que doit-t-on inclure dans le Terme de Référence?

- Description du problème auquel on doit faire face (ex : des risques socio-environnementaux de REDD+);
- Une définition claire des objectifs de l'initiative, dans l'intention d'harmoniser les attentes des acteurs;
- Description de ce qu'on espère du processus multisectoriel, du produit et du résultat à être atteint;
- Définition du champ d'application géographique du document : sera-t-il applicable partout dans le pays ou seulement dans une région spécifique?
- Les activités nécessaires pour atteindre ces objectifs. Programmez-les par étapes et définissez les délais pour chacune d'entre elles;
- Proposition méthodologique pour le processus et pour chacune des étapes;
- Définition des mécanismes qui seront utilisés pour la prise de décision au long du processus;
- Calendrier avec toutes les étapes en définissant clairement en combien de temps on espère atteindre les résultats;
- Proposition de budget, même si elle est peu détaillée, nécessaire pour l'exécution du processus.

COLLECTE DE FONDS

Il s'agit d'une étape fondamentale pour le succès de l'initiative. Définissez les valeurs nécessaires pour chaque activité de manière bien réaliste, pour que le processus ne soit pas remis en question par manque de fonds, ou parce que les valeurs ont été sous-estimées.

Diverses sources de financement peuvent être considérées: gouvernement, agences donatrices, entreprises, etc. Au moment de définir quelle sera votre source de financement, considérez que la crédibilité est fondamentale dans un processus de ce type.

Pour cela, évitez de collecter des fonds auprès d'acteurs qui détiennent des intérêts spécifiques sur le thème en question. Cela pourrait mener à des questionnements sur l'impartialité du processus.

Pratiques efficaces d'élaboration de critères socio-environnementaux

Afin de garantir transparence, participation et crédibilité au document qui sera élaboré, on suggère que le processus suive le plus possible les recommandations de l'Alliance ISEAL, institution internationale qui définit les bonnes pratiques pour les processus d'élaboration de normes socio-environnementales.

Pour plus d'informations, accédez: www.isealalliance.org, en particulier aux documents suivants:

ISEAL Code of Good Practice for Setting Social and Environmental Standards, Version 4, January, 2006.

ISEAL Code of Good Practice for Setting Social and Environmental Standards, Implementation Manual, 2006.





Coûts de la réunion du Comité Multisectoriel

Postes de dépense	Coûts (US\$)
Billets aériens	9 000
Hébergement	1.200
Alimentation	700
Impression de matériels	500
Local pour la réunion	2 500
Temps technique	5 000
TOTAL	18.900

Obs.: Note : Coûts approximatifs relatifs à une (1) réunion du comité multisectoriel. Il y avait dans cette réunion environ 20 personnes. Les valeurs ci-dessus sont présentées seulement dans l'intention d'exemplifier et de donner une référence. Chaque pays possède une dynamique de coûts de logistique différente et cela doit être pris en compte dans l'élaboration du budget.

Le temps technique est relatif aux personnes de l'équipe de l'organisation facilitatrice impliquées dans la préparation et la réalisation de la réunion. Les coûts administratifs ne sont pas inclus.

Coûts de la réunion de concertation publique avec les peuples indiens, populations locales et agriculteurs familiaux.



Postes de dépense	Coûts (US\$)
Billets aériens, fluviaux et routiers	15.000
Hébergement	4.000
Alimentation	1.000
Impression de matériels	3.000
Local pour la réunion	3.000
Temps technique	10.000
TOTAL	36.000

Obs.Note: coûts approximatifs concernant une (1) réunion de concertation publique organisée par l'Alliance des Peuples de la Forêt. Il y avait dans ces réunions 40 personnes environ. Les valeurs ci-dessus sont présentées seulement dans l'intention d'exemplifier et de donner une référence. Chaque pays possède une dynamique de coûts de logistique spécifique et ceci a doit être pris en compte dans l'élaboration du budget.

Le temps technique est relatif aux personnes de l'équipe GTA impliquées dans l'organisation de la réunion. Les coûts administratifs ne sont pas inclus.



Au Brésil

La collecte de fonds a été faite auprès d'une fondation Nord-Américaine. On a choisi l'option de réaliser deux processus de collecte de fonds : un pour les réunions de concertation publique avec les Peuples Indiens, Communautés Locales et Agriculteurs Familiaux, sous la responsabilité du GTA, et un autre pour la facilitation du processus et la conduction des réunions du comité multisectoriel, sous la responsabilité de l'IMAFLOA.



Un conseil:

- Des budgets avec des valeurs élevées peuvent avoir plus de difficultés à collecter des fonds. Ainsi, considérez l'option de fractionner les valeurs et recherchez plus qu'une source financière.
- Au cas où vous obteniez seulement une partie des fonds pour développer les activités du processus, évaluez si cela aura un impact sur la qualité du produit final. Si la réponse est « oui », questionnez si cela vaut la peine de l'initier, étant donné qu'il n'aura pas la solidité et la légitimité attendues et nécessaires.

2. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Un processus d'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+ doit idéalement inclure tous les acteurs impliqués dans le sujet, spécialement les groupes à qui les activités de projets et de programmes de REDD+ peuvent porter tort. Leurs préoccupations doivent être considérées dans l'élaboration des sauvegardes socio-environnementales.

Par ailleurs, la **légitimité** du document final est directement liée au niveau de participation des divers acteurs impliqués et affectés par REDD+. Ces acteurs reconnaîtront le document comme quelque chose d'important à être adopté dans la mesure qu'ils sentent qu'ils font partie du processus et que leurs demandes et préoccupations ont été dûment considérées dans le document final.

IDENTIFICATION DES SECTEURS IMPLIQUÉS DANS LE THÈME

Un document avec des sauvegardes socio-environnementales de REDD+ aura une plus grande force politique s'il n'est pas seulement l'expression sectorielle d'un groupe de la société civile. Bien que les différents secteurs aient des intérêts et des préoccupations distincts – et même antagoniques – par rapport à REDD+, il est important que tout cela fasse partie de la discussion, permettant d'amplifier la réflexion sur le thème et l'interaction entre les divers acteurs.

Ainsi, identifiez quels sont les acteurs qui pourront être affectés par REDD+ (comme les peuples autochtones, les communautés locales et les agriculteurs familiaux) et ceux qui ont des intérêts économiques avec REDD+ (entreprises liées à l'exploitation forestières, grands producteurs ruraux, entreprises qui développent des projets, certificatrices, banques, bureaux d'avocats, etc.). Par ailleurs, identifiez et introduisez dans le processus les organisations académiques et les institutions de recherche qui peuvent contribuer avec des informations techniques sur REDD+.



Le processus hautement participatif de développement des sauvegardes pour REDD+ au Brésil a inclus des concertations dans divers endroits du pays et avec un ample éventail de la société – en particulier les peuples traditionnels de la forêt et les agriculteurs dont l'engagement est fondamental pour que ce nouveau instrument puisse fonctionner effectivement. L'approche hautement participative adoptée par les organisateurs de ce processus a servi à générer un dialogue avec les groupes de base, qui sont fréquemment oubliés dans l'élaboration de politiques publiques pour l'Amazonie, et donc à légitimer le produit final. Le miracle est qu'un processus aussi participatif ait généré un produit aussi simple et élégant ! Au WWF Brésil, nous considérons que cette expérience sert de modèle pour le développement de sauvegardes pour REDD+ dans d'autres pays et, de façon plus ample, pour la formulation de politiques pertinentes indépendamment de leur nature ou localisation.

Anthony Anderson

Expert Senior en Forêt et Climat WWF-Brasil
Membre du Comité Multisectoriel



Un conseil:

Dans la formation du Comité Multisectoriel, cherchez à équilibrer le nombre de représentants de chaque secteur pour éviter qu'une minorité ne réussisse pas à participer adéquatement à la discussion. De plus, le manque ou l'excès de participation d'un secteur donné dans le processus de construction du document peut se transformer en limitation sérieuse de la crédibilité et de la légitimité du produit final.

FORMATION D UN COMITÉ INTERSECTORIEL

Une fois que les fonds sont assurées pour la réalisation du processus, la première étape concrète est la formation d'un groupe d'organisations qui sera responsable pour la conduction du processus et l'élaboration du document. Il est important qu'il y ait dans ce groupe des représentants des divers secteurs qui ont été préalablement identifiés, formant donc un **Comité Multisectoriel**.

Au moment de définir la composition du Comité Multisectoriel, considérez les questions suivantes :

Inclure ou ne pas inclure des représentants gouvernementaux?

C'est une décision importante qui impliquera directement sur le résultat du processus. La réponse à cette question varie beaucoup entre les pays, puisque dans certains cas, c'est le gouvernement lui-même qui commande le processus d'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+.

L'important est que le représentant d'une institution gouvernementale n'utilise pas son pouvoir politique pour influencer le processus et le document final, car cela réduirait la légitimité des sauvegardes auprès de la société civile.

Représentations sectorielles ou organisations locales?

Le fameux dilemme de la représentativité. Dans ce

cas, la meilleure option dépend de nouveau beaucoup de la façon dont les acteurs sont organisés dans chaque pays. Les deux options possèdent des avantages et des inconvénients.

Des **représentations sectorielles**, ou des réseaux, quand ils existent, sont intéressants dans ce Comité Multisectoriel, car ils possèdent une meilleure capacité de réunir les demandes et intérêts d'une ample gamme d'acteurs. Cependant, cette communication entre les représentants et les représentés n'est pas toujours efficace et, ainsi, les acteurs pourront ne pas se sentir représentés adéquatement dans le Comité.

Des **organisations locales** contribuent, de façon très fiable et digne de confiance, avec les intérêts et les préoccupations d'un groupe spécifique, mais, d'un autre côté, elles ne réussiront pas à apporter une vision générale d'un secteur.

Doit-il y avoir une organisation qui conduise institutionnellement le processus?

De nombreux processus multisectoriels sont conduits par une seule organisation. Cela rend plus faciles la collecte de fonds, la planification et l'exécution des activités. Par contre, associer le processus à une seule organisation peut compromettre la légitimité, car cela réduit l'appropriation du processus par les autres organisations et secteurs.



Au Brésil

Le Comité Multisectoriel du processus conduit au Brésil a été composé par des représentants du secteur privé, d'organisations environnementalistes, de peuples indiens, de communautés locales et d'agriculteurs familiaux, de grands producteurs ruraux et d'institutions de recherche représentatifs du biome Amazonie.

Sachant que l'objectif était d'élaborer un document qui définisse le positionnement de la société civile par rapport à REDD+, on a opté pour n'inclure aucun représentant gouvernemental dans le groupe. Les organismes du gouvernement impliqués dans le sujet ont été informés du processus et recevaient périodiquement des informations sur le déploiement de celui-ci.

Par consensus du groupe, il a été établi qu'il n'y aurait pas la figure d'une organisation leader du processus. Ainsi, tous les membres du Comité auraient un niveau semblable de responsabilité sur le processus. Les documents utilisés publiquement n'ont jamais eu de logo institutionnel. Ils ne contenaient que la liste des organisations qui composaient le Comité. Cela a permis une plus grande appropriation de la part de ces organisations quant au processus et au produit final.

Les membres du Comité ont défini que ce groupe ne serait pas fermé et resterait ouvert à l'adhésion de nouvelles institutions, tout en considérant toujours l'équilibre de représentation sectorielle. A la fin du processus, le groupe était composé de 20 représentants. Par ailleurs, une organisation brésilienne a assumé la responsabilité pour toute la facilitation du processus. (Voir Annexe 2).

RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

PARTICIPANTS DU GROUPE MULTISECTORIEL

Il est important que les membres du groupe:

- Soient déterminés à atteindre l'objectif du processus;
- Soient capables de négocier leurs demandes afin de chercher le consensus du groupe;
- Participent activement et soient engagés dans toutes les étapes du processus;
- Défendent les intérêts et apportent au groupe les demandes de ceux qu'ils représentent ou de leur secteur;
- S'engagent à mettre le document en discussion auprès de leur secteur.

FACILITEUR DU PROCESSUS

En particulier en l'absence d'une organisation commandant le processus, il est très important qu'il y ait un facilitateur qui accompagne les différentes étapes du processus. Idéalement, ce facilitateur doit aller au-delà du simple rôle de faciliter les réunions, et doit être responsable pour assurer la consistance et l'adoption correcte de la méthodologie proposée.

On suggère que l'organisation facilitatrice présente les caractéristiques suivantes:

- Soit de confiance et présente une bonne relation avec les autres organisations du groupe;
- Présente une connaissance de la thématique REDD+;
- Ait de l'expérience dans les processus d'élaboration collective de normes/ documents;
- Soit le plus neutre possible vis-à-vis des intérêts sectoriels sur le thème REDD+;

LE FACILITATEUR a les attributions suivantes:

- Garantir la consistance de la méthodologie des différents étapes du processus;
- Élaborer et envoyer des documents de travail pour les discussions;
- Faciliter la communication entre les membre du groupe;
- Organiser la logistique des réunions;
- Définir la dynamique qui doit être utilisée dans chaque réunion;
- Prendre note, archiver et organiser les commentaires reçus pendant la concertation publique.



Nous, du Réseau Peuples de la Forêt, reconnaissons l'importance d'avoir un document d'une telle pertinence qui donne les directrices pour l'élaboration de projets de Réduction des Émissions de Co2 par Déforestation Évitée dans les Terres Indiennes, en particulier pour prendre chaque cas de manière universelle. En plus d'être compatible avec le document de REDD-Indien accordé avec le gouvernement brésilien...

Ailton Krenak

Directeur président de l'OSCIP
Réseau Peuples de la Forêt
Membre du Comité Multisectoriel

SE SOUVENIR que le FACILITATEUR a la fonction de GUIDER l'équipe dans le processus. Il ne doit JAMAIS profiter de sa position pour induire à des décisions.

2 CONDUIRE LE PROCESSUS

L'objectif de ce chapitre est de montrer les principales activités nécessaires au développement d'un processus d'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+.

Ces activités ont été regroupées en:

- Réunion du Comité Multisectoriel;
- Concertation Publique;
- Traitement des commentaires reçus;
- Réunion de clôture du document.

1. RÉUNION DU COMITÉ MULTISECTORIEL

Le moment de réunir les membres du Comité Multisectoriel est une étape de grande importance dans le processus, et la forme dont cette rencontre sera conduite pourra amener autant à l'échec, qu'au succès de l'initiative.

Souvenez-vous que c'est le moment où les différents intérêts de chaque secteur représenté dans le Comité doivent être présentés et débattus par tout le groupe. Ce débat peut résulter à des oppositions qui doivent être résolues pour ne pas compromettre la continuité du processus.

Pour cela, **une bonne préparation pour cette réunion est fondamentale!**

ORGANISER LA RÉUNION

- Le premier défi est réussir à trouver une date qui concilie l'emploi du temps de tous les membres du Comité. Réussir que tout le monde soit présent est très important, car cela permet l'équilibre entre les différents secteurs qui composent le Comité.
- Il est important que les membres du Comité aient un document préalable pour orienter la discussion. Idéalement, le facilitateur doit élaborer une compilation de documents existants qui traitent de sauvegardes de REDD+, organisant le contenu de ces documents par thèmes qui seront utilisés comme base pour la discussion du groupe.
- Le facilitateur doit envoyer les documents préalablement aux membres du Comité, avec le document qui organise les différents thèmes à être discutés.

- Par ailleurs, le facilitateur doit présenter aux membres du Comité une proposition d'emploi du temps pour la réunion, présentant l'objectif de la réunion, les horaires, les thèmes à être débattus et la dynamique qui sera utilisée. Ceci est important, car cela harmonise les attentes parmi les membres du Comité.

LOCAL DE RÉUNION:

- Cherchez un local neutre où tous les membres se sentent à l'aise;
- Préparez l'espace pour la réunion avec des tables en forme de « U ». Ainsi, tous les membres pourront se voir, réduisant toutes sortes de hiérarchie entre eux.
- Garantissez que tout le matériel d'appui nécessaire pour le travail du groupe soit disponible, y compris un datashow, un flipchart, des stylos et des feutres de couleurs, la pause café, etc.



Un conseil:

Définissez bien les temps pour chaque séance de la réunion !

Durant la réunion le facilitateur a un rôle très important, qui est d'être le gardien du temps. Sachant qu'on discutera de thèmes souvent controversés, le facilitateur doit garantir que les temps soient respectés pour que l'on réussisse à compléter tout l'emploi du temps proposé.

Dès le début de la réunion, présentez au groupe l'emploi du temps et les thèmes définis pour chaque discussion et confirmez que tous les participants sont d'accord pour respecter cet emploi du temps.



Au Brésil

Les documents suivants ont été utilisés pour l'élaboration du document préalable qui a été utilisé dans la discussion de la première réunion du comité:

- Lettre de la conférence Katoomba, avril 2009, signée par diverses organisations de la société civile y compris des organisations environnementalistes, des mouvements sociaux, des producteurs ruraux, etc.;
- Lettre des Peuples Indiens de l'Amazonie Brésilienne sur les Changements Climatiques, COIAB, septembre 2009;
- Lettre de principes pour REDD - Forum Amazonie Durable;
- Key Messages from Accra Caucus, Bangkok, octobre 2009;
- Critères et Indicateurs pour Projets REDD - Universités de Leeds et Bangor (Royaume-Uni);
- Déclaration de Manaus, avril 2008;
- Draft REDD+ Social & Environmental Standards, CCBA, octobre 2009.

Le contenu de chaque document présenté ci-dessus a été préalablement systématisé dans une grande matrice sous Excel, les classant par grandes thèmes. Ensuite ces thèmes ont été organisés dans une structure de Principes et Critère (P&C) en essayant de les rendre les plus objectifs possible et en évitant toute sorte de redondance qui ne soit pas nécessaire.

CONDUITE DE LA RÉUNION



Un conseil:

Considérez la possibilité d'organiser une réunion préalable de capacitation pour les membres du Comité qui ne détiennent pas une connaissance du thème, avant de commencer n'importe quelle sorte de discussion sur les sauvegardes socio-environnementales.



Un conseil:

Si la discussion sur un thème prend beaucoup de temps sans qu'il soit possible d'atteindre le consensus, séparez ce thème sur un flip chart et passez au suivant de manière à donner suite à l'emploi du temps de la réunion. A la fin de la réunion, essayez de reprendre ce thème au cas où il resterait du temps. Dans le cas contraire, nommez un sous-groupe pour discuter ce thème postérieurement et présentez au Comité une proposition.

Il s'agit d'une rencontre spéciale. Vraisemblablement, la plupart des membres du groupe se rencontrera pour la première fois. De cette façon il est important qu'on démarre la réunion avec un moment où chacun puisse se présenter et connaître avec qui il travaillera tout au long du processus de construction du document.

Les membres du Comité auront, probablement, des niveaux différents de connaissance sur le thème, ce qui peut nuire au résultat de la réunion. Aussi, définissez un moment pour une préparation préalable sur les concepts qui seront utilisés dans la réunion.

Présentez, dès le début de la réunion, l'objectif qui réunit tous les membres qui participent au comité : l'élaboration de Sauvegardes Socio-Environnementales de REDD+. Mettez ceci en évidence comme un objectif commun à tous, car cela sera important pour la négociation et la recherche de consensus.

Proposez aux membres du Comité une méthode pour les processus de prise de décisions et vérifiez si tous sont d'accord avec la proposition. Le **consensus** est toujours la meilleure option pour ce type de processus, mais cela peut rendre plus difficile la progression de la réunion.

Définissez, en discussion avec tous les membres du Comité, le champ géographique de l'application du document. Les activités de REDD+ dans différentes régions d'un pays peuvent représenter des risques socio-environnementaux distincts. Il est important de faire cette définition tout au début du processus, car elle va guider la stratégie de réalisation de la concertation publique.





Au Brésil

Dans la première réunion du Comité au Brésil il y a eu très peu de thèmes controversés, à la surprise de tous. Apparemment le thème REDD+ est plus consensuel que conflictuel au Brésil, et il n'existe pas de grandes dilemmes entre les différents secteurs qui concernent la définition de sauvegardes socio-environnementales.

Le champ géographique défini dans cette première réunion a été la région de l'Amazonie Brésilienne. Ceci s'explique par le fait que les participants du Comité Multisectoriel avaient une plus grande expertise quant à cette région, et ne se seraient donc pas sentis à l'aise pour contribuer sur les débats relatifs à d'autres biomes.

Partagez la journée de la réunion en deux moments:

A Considérations initiales

- Présentation des membres;
- Expositions des attentes et objectifs de la réunion;
- Motivations pour l'élaboration du document/
Antécédents;
- Alignement des connaissances;
- Définitions des rôles;
- Considérations des membres du groupe.

B Discussion de la version préliminaire du document

- Dans cette étape, le facilitateur devra présenter les thèmes organisés préalablement pour la discussion du groupe. L'important est de faire en sorte que le groupe atteigne des accords sur les principaux éléments qui devront être traduits en sauvegardes dans le document.
- Ne perdez pas de temps à élaborer le texte. Notez plutôt les thèmes qui ont fait consensus été consentis entre les membres, pour une rédaction postérieure du document.



Un conseil:

- Maintenez les notes prises par le rapporteur visibles aux autres participants. De cette façon, tous les membres du groupe pourront suivre les informations collectées et vérifier si ce qui est noté correspond à ce qui a fait consensus dans le groupe.
- Pour chacun des thèmes à être débattu, organisez la discussion autour des questions clés suivantes:
 - La formulation du texte est-elle claire?
 - Y-a-t-il dans le texte un élément qui doit être retiré?
 - Y-a-t-il dans le texte un élément qui doit être ajouté?
 - Existe-t-il un sujet important pour REDD+ qui n'a pas été abordé dans le document?
- Avant de finaliser la réunion:
 - Présentez un résumé de ce qui a été fait et ce qui reste à faire, si le cas se présente;
 - Présentez les prochaines étapes avec des délais bien définis pour chacune d'entre elles.

Quoi?

Elaborer la v.1.0

Réviser la v.1.0

Préparer la Concertation publique

Envoyer le document pour la Concertation

Qui?

Facilitateur

Membres du Comité

Facilitateur

Facilitateur + Membres du Comité

PROCHAINES ÉTAPES APRÈS LA RÉUNION

- En se basant sur la discussion qui s'est déroulée dans la réunion du Comité Multisectoriel, il faudra élaborer la première version du document avec les sauvegardes socio-environnementales de REDD+. Le facilitateur devra se charger de cela, en considérant strictement ce qui a été consenti dans la réunion, sans rien ajouter ni exclure.
- Une fois élaborée, cette version 1.0 devra être envoyée à tous les membres du Comité, pour qu'elle soit revue.
- L'orientation dans cette révision est qu'il ne soit pas ajouté de nouveaux thèmes, mais qu'on se concentre sur ce qui a été discuté et consenti dans la réunion. Dans le cas contraire, ce processus serait interminable.
- Au cas où des commentaires seraient reçus, ceux-ci doivent être incorporés au document jusqu'à ce que tous les membres du Comité soient satisfaits du contenu des sauvegardes socio-environnementales et **approuvent** formellement cette version pour qu'elle continue en concertation publique.



Le succès du REDD+ au Brésil, et son effective contribution à la réduction des émissions issues de la déforestation, dépendent fondamentalement d'une espèce de pacte entre les différents secteurs de notre société. Les gouvernements, entreprises, société civile et académies doivent non seulement s'impliquer, mais surtout se mettre d'accord sur les responsabilités, contributions et obligations de chacun.

C'est justement cela le vrai mérite du processus qui a permis la création de ces principes et critères. De façon très claire et transparente, les organisations impliquées se sont engagées dans un processus « gagnant-gagnant » qui a aidé à préparer le terrain pour l'effective mise en œuvre de ce mécanisme au Brésil.

Pour la Biofílica, entreprise brésilienne qui se concentre sur la gestion de surfaces forestières et la commercialisation de crédits environnementaux, cette publication rompt avec une inertie qui jusqu'alors empêchait les actions efficaces et les projets. Le manque de régulation ne peut pas être utilisé comme une excuse pour ne pas agir. Du point de vue entrepreneurial, ce moment d'incertitude porte également les plus grandes opportunités. La publication de ces principes et critères apporte un confort que la poursuite de ces opportunités se déroulera de manière légale, équitable et transparente. Contribuant pour la valorisation du plus grand actif environnemental de la planète, l'Amazonie.

Plinio Ribeiro

Secrétaire cadre de l'entreprise Biofílica
Membre du Comité Multisectoriel

2. CONCERTATION PUBLIQUE

Une fois élaborée par le comité multisectoriel, la version 1.0 du document de sauvegardes socio-environnementales de REDD+ doit être soumise à un processus de **concertation publique**.

L'objectif de la Concertation Publique est de permettre la participation de n'importe quelle personne intéressée à l'élaboration du document. Une concertation publique efficace fera en sorte que le document soit le produit d'un processus collectif de la société civile, élaboré à travers un processus transparent et inclusif.

La concertation publique peut être réalisée de différentes manières, mais le principal est que les personnes qui s'intéressent au REDD+ aient accès au document et puissent envoyer leurs contributions.

Des acteurs potentiellement affectés par des actions de REDD+, comme les peuples autochtones, les communautés locales et les agriculteurs familiaux, forment un groupe important à être consulté, car leurs préoccupations doivent nécessairement être traduites en sauvegardes socio-environnementales.

CONCERTATION PUBLIQUE SECTORIELLE

- Une forme efficace d'organiser la concertation publique est de partager la responsabilité de la divulgation du document entre tous les membres du Comité Multisectoriel.
- De cette façon, chacun est responsable pour discuter le document avec les organisations de son secteur, ce qui rend le processus plus effectif et réduit la charge d'une seule organisation – généralement la facilitatrice – d'être responsable de toute la concertation publique.

DÉFINIR LA PÉRIODE DE CONCERTATION

- Il est important que la concertation publique ait une période pré-établie, avec un délai maximum pour l'envoi de commentaires.
- La durée de la concertation publique doit être définie entre les membres du Comité Multisectoriel. Chaque membre doit analyser la période nécessaire pour consulter ses représentants.
- 30 jours est la période minimale de concertation publique conseillée par l'ISEAL.



Un conseil:

Les personnes participent d'un processus de concertation publique quand elles ont confiance que leurs commentaires seront vraiment pris en compte dans le processus et dans le document final.

Ainsi, définissez de manière bien claire, et dès le début, quelle sera la méthode pour l'annotation et la prise en compte des commentaires reçus, et présentez cela dans tous les matériels disponibles au public.



MATÉRIELS POUR LA CONCERTATION PUBLIQUE

On conseille que, avec la Version 1.0 des sauvegardes socio-environnementales de REDD+, les documents suivants soient préparés et rendus disponibles durant la concertation :

- Annonce publique sur le processus d'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+, invitant à la participation dans la concertation publique;
- Formulaire de participation, où les intéressés pourront insérer leurs commentaires et les envoyer par courrier électronique (e-mail) ou par fax;
- Document avec une description plus détaillée du processus, l'historique du débat sur les sauvegardes socio-environnementales de REDD+, les étapes du processus en marche et la liste des membres du Comité Multisectoriel.



Un conseil:

Au moment d'élaborer le formulaire pour la concertation, POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES:

- Le modèle proposé présente-t-il un format simple et attractif, et peut-il être facilement rempli?
- Quelles informations à propos du participant de la concertation sont nécessaires? La participation peut-elle être anonyme?
- La forme dont les commentaires seront reçus permet-elle une visualisation facile, une systématisation et un traitement des informations récoltées?



Au Brésil

Durant la première réunion du Comité Multisectoriel, le rôle des membres qui participent de ce comité a été discuté et il a été décidé, collectivement, que chaque membre aurait la responsabilité de réaliser la concertation publique auprès de son secteur.

Cette décision a été spécialement importante, car Imaflora, comme organisation facilitatrice, n'avait pas collecté de fonds pour organiser des réunions de concertation publique.

Les organisations du mouvement social, représentant l'Alliance des Peuples de la Forêt, dont le GTA, la COIAB et le CNS font partie, ont fait une collecte de fonds exclusive pour la réalisation des activités de concertation publique auprès des peuples indiens, des communautés locales et des agriculteurs familiaux.

La concertation par internet et courrier électronique (e-mail) a été organisée par Imaflora, qui s'est responsabilisée pour l'élaboration des matériels, la création du site Internet, et la dissémination par courrier

électronique (e-mail) à diverses listes de contacts d'organisations qui travaillent sur les thématiques relatives à REDD+.

Par ailleurs, diverses organisations ont aussi divulgué le processus sur leurs sites Internet et listes de contacts.

www.reddsocioambiental.org.br

Ce site internet a été créé pour la divulgation du processus d'élaboration du document et concertation publique. Dans cet espace, toutes les informations à propos du processus ont été mises à disposition du public, ainsi que celles nécessaires à la participation du processus de concertation publique.

Les médias ont aussi eu un rôle important dans cette divulgation. L'annonce de la concertation publique a aussi été divulguée dans des revues et sites Internet spécialisés sur les thématiques environnementales, augmentant encore plus la connaissance du processus auprès du public.

CONCERTATION VIA INTERNET ET COURRIER ÉLECTRONIQUE (E-MAIL)

Si possible, créez un site Internet spécifique pour le processus de concertation publique du document. Il sera le canal de communication permanent entre le groupe multisectoriel et les acteurs locaux intéressés au REDD+, en plus d'être le local où toutes les informations relatives au processus seront disponibles électroniquement.

Dans le site Internet, il est important qu'il y ait:

- L'historique du processus;
- Les étapes du processus;
- Le calendrier du processus;
- Les instructions pour participer;
- Le formulaire approprié pour la saisie des commentaires;
- La liste des membres du Groupe Multisectoriel (nom de l'organisation et nom du représentant de l'institution);
- L'adresse électronique pour l'envoi du formulaire rempli et contact.

En outre, chaque organisation qui participe du Comité Multisectoriel peut insérer dans son site Internet un lien pour la page du processus, ou même, rendre disponibles les documents de concertation publique.

Une autre forme de divulguer largement le processus est d'envoyer un courrier électronique (e-mail) avec tous les matériels de concertation publique, les diverses listes de contacts, les réseaux de discussions sur REDD+ et les sujets associés.

De cette façon, le plus grand nombre possible de personnes sera informé sur le processus en phase d'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+ et aura l'opportunité d'envoyer sa contribution.

RÉUNIONS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Même si elle est très importante, la concertation publique par internet et courrier électronique (e-mail) n'est pas suffisante. Surtout pour les groupes comme les peuples autochtones, les communautés locales et les agriculteurs familiaux, et les régions où l'accès à Internet et courrier électronique (e-mail) est limité.

Ainsi, l'organisation de réunions pour discuter du document est fondamentale, enrichissant la qualité du débat et des commentaires reçus. C'est dans ces réunions que les principaux risques associés à REDD+ apparaissent, et c'est seulement de cette façon qu'ils pourront être traduits dans le document final en sauvegardes socio-environnementales.



Un conseil:

- Commencez la réunion en éclaircissant les objectifs du processus d'élaboration de sauvegardes socio-environnementales et l'importance des réunions de concertation comme forme d'élaboration collective du document.
- Présentez, d'une façon bien claire, la méthode par laquelle les commentaires de la réunion seront notés et utilisés pour l'élaboration de la version finale des sauvegardes.
- Prenez note des commentaires reçus de manière que les participants puissent lire l'élaboration finale de leurs commentaires. Ainsi vous garantissez que les notes traduisent exactement ce qui a été dit dans la réunion.



Au Brésil

Les réunions de concertation ont été organisées par des membres du Comité Multisectoriel. En tout, cinq réunions de travail ont été organisées pour discuter et analyser le document avec de différents publics.

Plus de 200 personnes ont participé de ces réunions et ont donc eu l'opportunité de connaître le document et de contribuer à son élaboration.

Trois réunions ont été organisées par l'Alliance des Peuples de la Forêt (Réseaux du GTA, du CNS, de la COIAB et de la CONTAG), pour discuter le document avec les leaders de peuples indiens, de communautés locales et d'agriculteurs familiaux, englobant toute l'Amazonie Brésilienne.

L'Instituto Centro Vida (ICV) a organisé une réunion avec des agriculteurs familiaux au sud de l'Amazonie et l'entreprise BIOFÍLICA, en partenariat avec le Fond Brésilien pour la Biodiversité (FUNBIO) a organisé une réunion à São Paulo avec le secteur privé.

RÉUNIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES, LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES AGRICULTEURS FAMILIAUX

Ces groupes possèdent une importance spéciale dans le processus, car ce sont eux qui ont le plus grand potentiel d'être affectés par des activités de REDD+. Par ailleurs, il est communément plus difficile d'inclure ces groupes dans des processus de concertation publique et d'élaboration collective de documents.

Ainsi, dans un processus d'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+, il est nécessaire qu'il y ait une planification spécifique pour les réunions avec ces groupes.

Au moment de faire ce planning, il sera nécessaire de décider du local des réunions et de la forme de distribution des invitations et de sélection des participants. A ce moment-là, considérez les questions suivantes:

- L'étendue géographique de l'origine des participants aux réunions : les peuples de différentes régions peuvent apporter des perspectives différenciées sur la question de REDD+;
- La diversité des participants : incluez des ethnies différentes, des peuples et des communautés qui vivent dans des situations distinctes (frontières de déforestation, régions préservées, aires déjà déboisées, etc.);
- La diversité de genre et d'âge : hommes, femmes, jeunes, personnes âgées. Chacun peut apporter différentes perspectives pour la discussion et cela est très important!



André Nahur



Un conseil:

- **Considérez la possibilité de collecter des fonds pour couvrir les coûts de transport, d'alimentation et de logement des participants à ces réunions. Sans cela, les groupes plus éloignés et avec peu de moyens n'arriveront pas à participer au processus.**
- **Cherchez à réaliser les réunions dans des locaux où les participants pourront aussi loger et prendre leurs repas. Cela facilite la logistique, augmente l'intégration parmi les participants et la productivité de la discussion.**

MOBILISATION DE PARTICIPANTS POUR LES RÉUNIONS

Même si les réunions sont ouvertes au public, il est important de sélectionner des participants représentants de peuples autochtones, de communautés locales et d'agriculteurs familiaux pour participer aux réunions. Ces participants, pourront, par exemple, recevoir un soutien financier pour participer aux réunions.

Pour cela, au moment de sélectionner les participants de la réunion, considérez plutôt, les LEADERS communautaires ou les REPRÉSENTANTS d'organisation qui:

- Puissent facilement rapporter les discussions dans leurs communautés;
- Aient une certaine expérience préalable quant aux débats sur les politiques publiques ou sur la gestion territoriale;
- Soient impliqués dans des discussions relatives au REDD+ et/ou d'autres questions environnementales.

FORMATION

L'objectif de cette formation est de niveler les connaissances des participants sur le thème REDD+, en leur offrant un niveau de connaissance nécessaire pour qu'ils aient une participation EFFECTIVE et CONSCIENTE, tant de l'importance de leur rôle dans le processus que dans la construction du document.

DYNAMIQUE DE LA RÉUNION : FORMATION + DISCUSSION DE SAUVEGARDES

L'objectif de la réunion de concertation publique est, évidemment de discuter la version 1.0 des sauvegardes socio-environnementales de REDD+ qui a été élaborée par le Comité Multisectoriel, et fournir des contributions pour la version finale du document.

Toutefois, sachant que le thème de REDD+ et sauvegardes socio-environnementales est assez nouveau pour tous, et peut être complexe pour les représentants de peuples autochtones, de communautés locales et d'agriculteurs familiaux, il est important qu'un temps de la réunion soit consacré à un processus de formation sur le thème à être débattu.

Ainsi, la réunion doit être divisée en deux étapes : une de formation et une autre de discussion de sauvegardes de REDD+.

A la fin de l'activité de formation, faites une dynamique pour que les participants listent quels sont, en se basant sur les connaissances acquises, les risques et les opportunités relatifs à des activités de REDD+. En sachant clairement quels sont les risques, il sera plus facile de penser sur les sauvegardes socio-environnementales nécessaires.



Au Brésil

Les réunions de concertation publique avec les leaders de peuples indiens, de communautés locales et d'agriculteurs familiaux ont été organisées par l'Alliance Peuples de la Forêt, formée par le GTA, le CNS et la COIAB. Ces organisations sont des réseaux qui représentent des centaines de groupes de communautés locales dans toute l'Amazonie Brésilienne.

Pour ces réunions, une collecte de fonds spécifique a été faite, et toute la gestion de ces fonds a été placée sous la responsabilité du GTA.

Il a été décidé que chacune de ces trois organisations indiquerait dix représentants de ses réseaux pour participer à chacune des trois réunions qui seraient réalisées dans les capitales de l'Amazonie. La sélection de ces dix participants pour chacun des réseaux a été faite en obéissant aux critères ci-dessus listés.

Toutes les dépenses de logement, de nourriture et de transport de ces participants ont été prises en charge par l'Alliance Peuples de la Forêt, sous la coordination du GTA. Les trois réunions ont été réalisées dans des locaux où il y avait de l'espace pour les discussions, pour l'hébergement et pour les repas, rendant beaucoup plus facile la logistique de l'événement.

Ainsi, chacune de ces réunions a regroupé des représentants de peuples indiens, de communautés locales et d'agriculteurs familiaux en provenance de diverses régions de l'Amazonie Brésilienne.



Au Brésil

Les réunions de concertation avec les peuples indiens, les communautés locales et les agriculteurs familiaux ont duré trois jours. La première partie, d'une journée et demie, a été consacrée à la formation et à la mise à niveau des connaissances. La deuxième partie a été dédiée à la discussion du document de sauvegardes socio-environnementales de REDD+

L'atelier de formation et de mise à niveau des participants a été divisé en trois moments:

- L'atelier a démarré par une conférence très illustrée sur des thèmes comme les changements climatiques, l'effet de serre, le réchauffement global, les impacts des changements climatiques sur la vie quotidienne et les relations entre déforestation et changements climatiques.
- Ensuite, on a exposé le contenu plus appliqué de paiements pour services environnementaux et REDD+, y compris les questions conceptuelles, les éléments de projets et programmes de REDD+, le monitoring et la gouvernance.
- A la fin, il a été demandé aux participants d'identifier quels seraient les risques et opportunités associés aux activités de REDD+, pour leurs familles et pour leurs communautés.

La profondeur des contenus a varié en fonction du niveau de connaissance des participants et du degré d'intérêt de ceux-ci. Dans toutes les réunions, des personnes liées à des projets de REDD ont été invitées pour présenter des cas concrets en développement au Brésil.

L'Alliance des Peuples de la Forêt a compté sur le soutien de l'IPAM pour conduire l'atelier de formation, ce qui a été très positif, car c'est une organisation qui a une grande expertise sur les aspects conceptuels de changements climatiques et de REDD+, et qui a déjà réalisé des diverses activités de formation avec des organisations du mouvement social.

DISCUSSION DE LA VERSION 1.0 DES SAUVEGARDES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES DE REDD+

Démarrez la deuxième partie de la réunion avec une première présentation sur:

- L'historique du processus d'élaboration du document;
- Les objectifs du document;
- Les formes de participation;
- Les raisons pour lesquelles la participation des personnes présentes à l'atelier est importante pour le processus de construction du document;
- La méthode utilisée pour noter les commentaires et les inclure dans le processus d'élaboration de la version finale des sauvegardes socio-environnementales de REDD+.

Ensuite, commencez l'activité de discussion de la version 1.0 des sauvegardes socio-environnementales de REDD+. L'idéal est que tous les participants aient le temps de revoir, de discuter et de commenter tout le document.



Un conseil:

- Au moment d'élaborer le contenu de la formation, n'essayez pas d'exposer en détails tout ce qui existe à propos du sujet. Le temps ne sera pas suffisant pour cela et autant de détails ne seront pas non plus nécessaires.
- Maintenez l'accent sur les informations clés pour que les participants aient des connaissances suffisantes pour participer à la concertation de forme CONSCIENTE et INFORMÉE.
- Durant les présentations cherchez à être le moins technique possible. Plus simple la présentation du contenu, plus grande sera la compréhension des participants et leur appropriation des informations exposées.
- Invitez, autant que possible, des personnes impliquées dans des projets de REDD pour faire des présentations. C'est une bonne manière de fournir au public une opportunité de connaître des cas réels, de comprendre la complexité et les chemins que les projets de REDD ont pu parcourir dans leur processus de développement, et aussi de discuter et de visualiser les risques et les opportunités associés à ce type de projet.

DYNAMIQUE DE TRAVAIL

- Séparez les participants en petits groupes de 10 personnes maximum. De cette façon, les personnes ont plus de chances de s'exprimer.
- Dans cette division, considérez le contexte social et institutionnel des participants. Cela permet que chaque groupe d'acteurs analyse et exprime ses points de vue et d'intérêts, sans être influencé par les intérêts des autres parties.
- Pour chaque groupe, désignez deux personnes de l'organisation de la concertation publique, une pour agir comme modérateur et une autre comme rapporteur du groupe.
- Limitez le temps de discussion destiné à chaque partie du document. Ainsi vous garantirez que tous les participants aient le temps pour réviser tout le document.
- À la fin de chaque discussion, le rédacteur doit présenter les recommandations faites par le groupe, dans le but de vérifier si elles correspondent vraiment à ce qui a été exposé par le groupe.



Un conseil:

Cherchez à faire le lien entre cette activité et la dynamique précédente d'identification des risques générés par des activités de REDD+. Les sauvegardes doivent être directement liées à ces risques, puisque l'objectif est justement de réduire les risques socio-environnementaux des activités de REDD+.



Au Brésil

Les participants ont été divisés en quatre groupes :

- Les Peuples indiens;
- Les Communautés extractivistes;
- Les Agriculteur familiaux;
- Les Organisations locales.

Par ailleurs, chaque binôme de modération (modérateur et rapporteur) a assumé la responsabilité d'une partie du document. Comme au Brésil les sauvegardes ont été organisées sous forme de Principes et Critères, et qu'il y avait huit principes, tous les binômes de modération ont été responsables de deux principes.

Les Principes et Critères ont été imprimés sur des bannières en toile, pour faciliter la visualisation des groupes.

Ainsi, chacun des quatre groupes a passé une période de deux heures avec chaque binôme de modération, à revoir, discuter et commenter deux Principes à chaque fois. A la fin de la journée, les quatre groupes étaient passés par tous les Principes.

Le modérateur démarrait le travail avec chaque groupe en lisant le Principe et les Critères et en éclaircissant n'importe quel doute surgissant. Ensuite, le groupe discutait, et faisait ses recommandations pour chacun des Principes et Critères, en traitant les questions suivantes:

- Le texte est-il écrit de forme claire et correcte?
- Y-a-t-il une sauvegarde dans le document avec laquelle le groupe n'est pas d'accord?
- Y-a-t-il une sauvegarde qui n'est pas dans le document, mais que le groupe considère important d'inclure?

Tous les commentaires et suggestions ont été notés par le rapporteur du groupe et présentés à la fin pour validation de tous les participants.



La définition des principes et critères socio-environnementaux pour REDD+ a été un processus fondamental dans le scénario de REDD+ au Brésil, pour avoir été la première initiative de concertation sur ce mécanisme à l'échelle amazonienne. Dans un contexte où il manque des informations sur le mécanisme, les ateliers de concertation fournissent aux participants des informations nécessaires pour construire un positionnement propre sur REDD+.

A partir d'une participation ample de la société civile amazonienne, le processus a réussi à construire une véritable référence nationale qui représente les différentes réalités de l'Amazonie. Pour l'ICV, l'atelier organisé avec le Syndicat des Travailleurs Ruraux de Lucas do Rio Verde en avril 2010 a été, par exemple, l'opportunité d'une réflexion auprès des représentants de l'agriculture familiale de l'Etat de Mato Grosso sur les risques potentiels et les défis du mécanisme de REDD+ pour les petits producteurs. Dans un contexte international où la question de la participation est encore considérée comme un défi, ce processus doit être vu comme un exemple de garantie de la participation et du respect des droits socio-environnementaux des peuples de la forêt et de l'agriculture familiale dans la construction d'un mécanisme de REDD+.

**Alice Thuault**

Coordonnatrice de projets de l'ICV
Membre du Comité Multisectoriel

3. TRAITEMENT DES COMMENTAIRES REÇUS

L'organisation facilitatrice doit être préparée à recevoir une grande quantité de commentaires qui devront être organisés et systématisés avant d'être amenés à la réunion finale du Comité Multisectoriel.

À cette étape du processus, rappelez-vous:

- Tous les commentaires ont la même importance. Le facilitateur ne peut, en aucune manière, changer ou exclure les commentaires reçus.
- Cherchez à assurer la traçabilité des informations, car cela aidera l'analyse des membres du Comité. Ainsi, au moment d'organiser les commentaires, insérez également pour chacun, les informations suivantes:
 - Un numéro d'identification du commentaire;
 - A quelle partie du document le commentaire se rapporte;
 - Qui a fait le commentaire, que ce soit un individu ou une organisation;
 - Comment le commentaire a été envoyé (via électronique ou dans une des réunions de concertation).
- Organisez les commentaires dans un tableau qui soit auto-explicatif, pour que ce matériel puisse postérieurement être mis à disposition pas seulement des membres du Comité Multisectoriel, mais aussi du public en général.
- Dans le cas où le nombre de commentaires reçu est élevé, et dans le but de faciliter la révision pour les membres du Comité Multisectoriel, une option est de classer les commentaires par groupes, selon des critères établis par avance (voir exemple ci-dessous, de la manière utilisée au Brésil). Ainsi les membres du Comité pourront utiliser cette classification pour décider, par exemple, quel groupe de commentaires sera revu en premier.



Un conseil:

Le programme Excel peut être un outil efficace pour noter et systématiser les données. Sur une feuille de calcul on peut visualiser tous les commentaires reçus. Par ailleurs, il est possible d'utiliser la fonction [FILTRE] pour, par exemple, visualiser les commentaires envoyés par un groupe social spécifique, ou encore les commentaires reçus relatifs à un thème spécifique traité dans le document.



Au Brésil

À la fin de la concertation publique, 559 commentaires avaient été reçus, que ce soit via électronique ou venant des réunions de concertation. Tous ces commentaires ont été organisés par Imaflo, en tant qu'organisation facilitatrice, sur une feuille de calcul Excel, en assurant que, pour chaque commentaire, il soit possible d'identifier:

- L'auteur du commentaire;
- La partie du document à laquelle le commentaire faisait référence;
- L'origine du commentaire (via courrier électronique (e-mail) ou dans une des réunions de concertation).

Chaque commentaire a reçu aussi un numéro identificateur (ID), ce qui a rendu possible leur traçabilité.

Par ailleurs, pour faciliter la révision du Comité Multisectoriel (qui n'aurait pas eu le temps de réviser les 559 commentaires, un par un), les commentaires ont été classés de la manière suivante:

DISCUSSION	Suggestions de changement significatif, conceptuel, introduction d'un nouveau concept
QUESTIONNEMENT	Questions sur le processus, sur REDD, sur les politiques publiques ou sur n'importe quel autre sujet en lien
MANIFESTATION	Manifestations qui n'apportent pas de suggestions de changement ou qui n'ont pas de relation directe avec le texte du document
SUGGESTION MINEURE	Suggestion de changement de forme ou correction de texte, ou de petits changements dans le texte qui ne changent pas le concept et qui n'insèrent pas une nouvelle idée
GLOSSAIRE	Suggestion d'ajout d'une définition pour des termes qui apparaissent tout au long du document

4. RÉUNION DE CLÔTURE DU DOCUMENT

Après le processus de concertation publique, le Comité Multisectoriel a la responsabilité de revoir les commentaires reçus et, d'élaborer la version finale du document de sauvegardes socio-environnementales de REDD+ en se basant sur ces commentaires.

Pour cela, l'organisation facilitatrice devra envoyer préalablement le tableau avec tous les commentaires reçus et une proposition de méthodologie à être utilisée. En faisant cela, on gagne du temps et on augmente l'efficacité du débat en groupe.

Dans cette phase, on applique aussi les recommandations pour les préparatifs préalables à la réunion, décrits au début de ce chapitre.

DYNAMIQUE DE LA RÉUNION FINALE

La réunion peut être divisée en trois moments : **Informations Générales ; Travail de Révision des Commentaires ; et Prochaines Etapes.**

Dans les **informations générales**, l'organisation facilitatrice devra présenter aux membres du comité une brève récapitulation sur le processus d'élaboration du document en incluant :

- Revue des objectifs de l'initiative, contexte de surgissement et besoin d'un processus pour l'élaboration de sauvegardes socio-environnementales;

- Chronologie des étapes du processus;
- Rôle du Comité et de l'organisation facilitatrice;
- Présentation sur le processus de concertation publique et ses résultats;
- Forme d'organisation et de systématisation des commentaires reçus;
- Proposition de méthode à être utilisée pour revoir les commentaires.

Dans l'étape de **révision des commentaires** reçus, il est important que les membres du comité puissent défendre les commentaires qui ont été envoyés par des personnes ou par des organisations qui font partie du même secteur. Cela fait partie de l'exercice de dialogue multisectoriel, et c'est pour cela qu'il est si important de garantir la traçabilité des commentaires.

Même s'il n'y a pas de temps pour réviser un par un tous les commentaires reçus, l'organisation facilitatrice peut proposer qu'un groupe de commentaires ait la priorité, mais il faut laisser ouverte la possibilité qu'un membre du comité décide si le groupe doit réviser l'un ou l'autre commentaire spécifique.



Un conseil:

Dans cette étape, il est important que le Comité Multisectoriel limite son action à la révision des commentaires reçus et décide lesquels seront incorporés au document final, et pour quelle raison.

Évitez au maximum que les membres du Comité ajoutent de nouvelles préoccupations, ou de nouvelles sauvegardes qui n'ont pas été discutées préalablement, et qui ne sont pas non plus apparues dans la phase de concertation publique, C'est très important pour garantir la consistance du processus et éviter que, dans chaque réunion du Comité, un nouveau document soit élaboré.



Au Brésil

- Le tableau réunissant tous les commentaires reçus durant la période de concertation publique a été présenté en format numérique et imprimé aux membres du Comité.
- Tous les commentaires classés comme DISCUSSION ont été débattus par les membres du Comité jusqu'à ce qu'un CONSENSUS soit trouvé quant à leur traitement. Le résultat final de chaque discussion a été noté par le facilitateur.
- Le traitement donné à chaque commentaire était : ACCEPTÉ (et donc incorporé dans la version finale) ; NON ACCEPTÉ (dans ce cas la raison pour la non incorporation du commentaire est notée par l'organisation facilitatrice).
- D'autres commentaires qui n'ont pas eu cette classification, mais qui étaient considérés comme pertinents par un membre du Comité, ont aussi pu faire partie de la discussion.
- Les autres commentaires n'ont pas été travaillés par le groupe. Mais l'organisation facilitatrice s'en est occupée après la réunion.
- Dans le but de garantir la transparence du processus, le tableau avec tous les commentaires reçus, dûment répondus par le Comité, a été envoyé à tous ceux qui ont participé de la concertation publique et a été mis à disposition sur le site: www.reddsocioambiental.org.br .

A la fin de la réunion, réservez un moment pour une discussion sur les **prochaines étapes** de l'initiative. Considérez les activités suivantes et définissez des délais et des responsabilités pour chacune d'entre elles:

- Consolidation des décisions prises et élaboration du document final;
- Élaboration de réponse pour chacun des commentaires reçus sur le tableau de systématisation, en se basant sur les décisions du Comité (ACCEPTÉ / NON ACCEPTÉ et POURQUOI);
- Envoi du document final, et du tableau avec les réponses de tous les commentaires, pour révision et approbation des membres du Comité;
- Publication et divulgation de la version finale des Sauvegardes Socio-environnementales de REDD+ et du tableau avec tous les commentaires reçus durant la concertation publique, avec une réponse du Comité pour chacun d'entre eux;
- Envoi de ces matériels à tous les participants du processus de concertation publique.

Par ailleurs, consacrez aussi un temps pour discuter avec les membres du Comité, les formes d'utilisation de ce document une fois celui-ci finalisé.

L'envoi de tous les commentaires reçus durant la période de concertation, dûment répondus par le groupe multisectoriel à tous les participants de la concertation est une action qui met en valeur la TRANSPARENCE du processus, puisque cela permet à chaque personne ou chaque organisation qui a envoyé des contributions d'évaluer le traitement donné à ses commentaires.

3

UTILISATION DES SAUVEGARDES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET MESSAGE FINAL

Ce chapitre final présente de quelle façon le document de Sauvegardes Socio-environnementales de REDD+ est aujourd'hui utilisé au Brésil. Par ailleurs, nous avons réuni les principales leçons de ce processus dans le but de contribuer au le débat international sur ce thème.

Ceci est seulement une référence qui peut, ou non, être utilisée comme exemple. Chaque pays, doit réfléchir et décider de la meilleure façon d'utiliser ce document à partir de ses dynamiques locales et politiques.

1. MATIÈRE PREMIÈRE POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES DE REDD +

Si un processus similaire d'élaboration collective de sauvegardes socio-environnementales de REDD+ est réalisé de façon à garantir la participation des différents secteurs de la société civile prenant part au débat, il aboutit à un document qui reflète les préoccupations de la population par rapport aux risques des activités de REDD+, et propose des formes pour les minimiser.

Comme c'est une expression de la société civile, les gouvernants se doivent de considérer les sauvegardes décrites dans ce document pour la formulation de politiques publiques relatives à REDD+.

Beaucoup de pays sont maintenant dans un processus d'élaboration de leurs lois et de leurs réglementations relatives aux changements climatiques et à REDD+. Certainement, ces législations nationales et régionales devront comprendre des mesures visant à la réduction des

risques socio-environnementaux de ces activités, et les sauvegardes socio-environnementales de REDD+ élaborées peuvent servir de base pour cela.

Au Brésil, bien qu'aucun représentant gouvernemental n'ait participé au Comité Multisectoriel, les techniciens du Gouvernement Fédéral et des Gouvernements des États étaient toujours tenus au courant du processus et ont reçu la version finale du document.

Les politiques publiques relatives à REDD+ sont encore en discussion au sein du Gouvernement Fédéral et des Gouvernements des États du Brésil, mais il existe déjà des signes clairs quant à l'incorporation des sauvegardes socio-environnementales de REDD+ à toute législation créée à ce sujet.

2. ADOPTION DES SAUVEGARDES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES PAR LES PROJETS DE REDD +

Une fois les sauvegardes socio-environnementales élaborées , il est important que les diverses initiatives de REDD+ en développement dans le pays, qu'elles soient des projets privés ou des programmes gouvernementaux , incluent ces sauvegardes dans leur projet de manière à réduire les risques socio-environnementaux de leurs activités.

Même avant que les sauvegardes socio-environnementales fassent partie de la législation du pays, le Comité Multisectoriel peut étudier les différentes initiatives de REDD+ en développement ou en mise en œuvre dans le pays, et prendre contact avec chacune d'entre elles pour leur présenter les sauvegardes socio-environnementales.

Considérant que cette initiative multisectorielle a pu compter sur ,la participation de représentants du secteur privé, il est important que le responsable du projet s'engage à respecter les sauvegardes socio-environnementales pour garantir que son projet obéisse avec ce qui a été discuté intensément par la société civile et accepté en consensus par le groupe multisectoriel.

Ainsi, les sauvegardes socio-environnementales de REDD+ deviennent une référence pour toutes les initiatives de REDD+ en développement dans le pays.

REDDNESS : préparation pour REDD+

Le processus de préparation pour REDD+ , connu aussi comme REDDNESS, englobe nécessairement la discussion nationale et l'élaboration de sauvegardes socio-environnementales de REDD+ qui peuvent réduire les risques potentiels associés à ces activités.

En mettant en place un processus comme celui-ci, le pays démontre qu'il est en train de se préparer pour recevoir des fonds internationaux destinées à REDD+ , et qu'il peut intégrer avec plus de sécurité des initiatives multilatérales comme le FCPF de la Banque Mondiale ou le UN-REDD, de l'ONU.



3. PRINCIPALES LEÇONS APPRISSES

- La discussion sur les sauvegardes socio-environnementales de REDD+ doit être réalisée au niveau national ou sous-national. Les risques relatifs aux activités de REDD+ sont directement liés aux réalités locales de chaque pays et de chaque région.
- L'élaboration collective de ces sauvegardes dans des processus qui impliquent les différents secteurs de la société civile affectés et/ou intéressés par REDD+ peut être réalisée avec un volume d'investissement relativement bas.
- La discussion sur les sauvegardes de REDD+ de manière multisectorielle, en englobant les différents secteurs de la société civile affectés et/ou intéressés à REDD+, est très positive, car elle permet la diffusion de connaissance sur le thème et l'échange entre différents secteurs et réalités, ayant pour résultat un apprentissage social collectif.
- Ce processus, conduit de façon participative et réceptive, est fondamental pour que le document de sauvegardes socio-environnementales de REDD+ ait une crédibilité et soit reconnu comme une légitime expression de la société civile.
- L'implication des groupes qui peuvent être directement affectés par des activités de REDD+, en particulier les peuples autochtones, les communautés locales et les agriculteurs familiaux, est une condition sine qua non pour le succès de ce processus. Les préoccupations de ces groupes doivent être dûment prises en compte dans la version finale des sauvegardes socio-environnementales.

VERSION FINALE DES SAUVEGARDES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES DÉVELOPPÉES AU BRÉSIL

Les sauvegardes ont été structurées en principes et critères pour faciliter l'organisation des thèmes.

Le texte présenté ci-dessous n'inclut pas le document brésilien complet, mais seulement les principes et critères. Le document complet est disponible sur le site: www.reddsocioambiental.org.br

PRINCIPES ET CRITÈRES

1 RESPECT DES LOIS: conformité aux exigences légales et aux accords internationaux concernés

1.1 Les actions de REDD+ doivent respecter la législation brésilienne du travail, y compris les déterminations associées à la santé et à la sécurité du travail et à la répression de toute forme de travail esclave et infantile, en respectant les particularités d'organisation du travail de peuples autochtones, des agriculteurs et agricultrices familiaux et de communautés traditionnelles.

1.2 Les actions de REDD+ doivent respecter la législation environnementale brésilienne.

1.3 Les actions de REDD+ doivent respecter les accords internationaux sociaux, environnementaux, culturels, du travail et commerciaux ratifiés par le Brésil.

2. RECONNAISSANCE ET GARANTIE DE DROITS : reconnaissance et respect des droits de propriété et d'utilisation de la terre, des territoires et des ressources naturelles.

2.1 Les actions de REDD+ doivent reconnaître, respecter et mettre en valeur les droits constitutionnels, légaux et coutumiers associés à la propriété de la terre, à la destination formelle des terres occupées et à l'utilisation des ressources naturelles des peuples autochtones, des agriculteurs(trices) familiaux et des communautés traditionnelles, y compris le respect intégral à la Déclaration des Droits des Peuples Autochtones de l'ONU, au Traité de la FAO pour l'Agriculture et l'Alimentation et à la Convention 169 de l'OIT.

2.2 Les actions de REDD+ doivent reconnaître et mettre en valeur les systèmes socio-culturels et les connaissances traditionnelles des peuples autochtones, des agriculteurs(trices) familiaux et des communautés traditionnelles.

2.3 Les actions de REDD+ doivent respecter les droits d'auto-détermination des peuples autochtones et des communautés traditionnelles.

2.4 Dans les domaines où seront mises en place les actions de REDD+, les droits de propriété doivent être respectés ainsi que les droits d'usufruit légitime, et les droits associés de l'utilisation de la terre et des ressources naturelles.

2.5 Les actions de REDD+ doivent être associées à des mécanismes formels pour la résolution des conflits, avec la mise en place de mécanismes de dialogue qui incluent la participation effective de toutes les parties prenantes.

3. DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES : distribution juste, transparente et équitable des bénéfices qui résultent des actions de REDD+

3.1 Ceux ou celles qui détiennent le droit d'utilisation de la terre et/ou des ressources naturelles et qui mettent en place les activités de conservation, d'utilisation durable et de restauration forestière¹, doivent pouvoir avoir accès de forme juste, transparente et équitable aux bénéfices résultants des actions de REDD+.

4 DURABILITÉ ÉCONOMIQUE, AMÉLIORATION DE QUALITÉ DE VIE ET RÉDUCTION DE PAUVRETÉ : contribution pour la diversification économique et durable dans l'utilisation des ressources naturelles.

4.1 Les actions de REDD+ doivent promouvoir des alternatives économiques valorisant la forêt sur pied et l'utilisation durable des ressources naturelles et des surfaces déboisées.

4.2 Les actions de REDD+ doivent contribuer à la diminution de la pauvreté, à l'inclusion sociale et à l'amélioration des conditions de vie des personnes qui vivent dans l'aire de mise en place des actions de REDD+ et dans leur aire d'influence.

4.3 Les actions de REDD+ doivent contribuer au transfert de compétence et à l'autonomie des populations impliquées, en prenant comme référence des instruments participatifs de planification et de développement local.

4.4 Les actions de REDD+ doivent considérer des mesures d'adaptation pour minimiser les impacts négatifs des changements climatiques chez les peuples autochtones, les agriculteurs(trices) familiaux et les communautés traditionnelles.

5 CONSERVATION ET RESTAURATION ENVIRONNEMENTALE : contribution à la conservation et restauration des écosystèmes naturels, de la biodiversité et des services environnementaux.

5.1 Les actions de REDD+ doivent contribuer à la conservation et la restauration des écosystèmes naturels et éviter des impacts négatifs significatifs sur la biodiversité et les services environnementaux.

5.2 Les espèces ou écosystèmes endémiques, rares, ou menacés d'extinction, ainsi que n'importe quels autres éléments de grande valeur pour la conservation, doivent être préalablement identifiés, protégés et suivis.

5.3 En cas d'activités de restauration dans des surfaces dégradées, les actions de REDD+ doivent utiliser des espèces natives.

6 PARTICIPATION : participation dans l'élaboration, dans la mise en œuvre des actions de REDD+ et dans les processus de prise de décision.

6.1 La participation des bénéficiaires doit être garantie dans toutes les étapes des actions de REDD+, ainsi que dans les processus de prise de décision, y compris dans la définition, la négociation et la distribution des bénéfices.

6.2 Les processus de prise de décision concernant les actions de REDD+ doivent garantir de forme effective le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, prendre en compte les représentations locales et respecter la forme traditionnelle de choix de leurs représentant(e)s par les peuples autochtones, les agriculteurs(trices) familiaux et les communautés

¹ Dans le but d'application de ce document, l'expression « restauration forestière » n'inclut aucune sorte de plantation forestières homogènes.

traditionnelles.

6.3 Les populations localisées dans leur aire d'influence doivent être informées des actions de REDD+.

7 SUIVI ET TRANSPARENCE : entière disponibilité d informations concernant les actions de REDD+.

7.1 Les bénéficiaires doivent avoir accès libre aux informations concernant les actions de REDD+, dans un langage de facile compréhension, pour qu'ils puissent participer aux prises de décision en connaissance de cause et de forme responsable.

7.2 La transparence d'information sur les actions de REDD+ doit être garantie, incluant au minimum les informations concernant les aspects méthodologiques, la localisation et la dimension de l'aire, la définition et la forme de participation des acteurs impliqués et affectés, les activités qui doivent être exécutées, le temps de durée du projet et les mécanismes de résolution de conflit.

7.3 Sur les terres publiques, les aires protégées et sur d'autres aires qui concernent des peuples autochtones, des agriculteurs(trices) familiaux et des communautés traditionnelles, ou quand les

actions de REDD+ utilisent des ressources publiques, il faut aussi assurer la transparence d'informations concernant la collecte de fonds, l'application et la distribution des bénéfices résultants des actions REDD+, et rendre compte périodiquement.

7.4 Un suivi régulier des impacts et des bénéfices socio-environnementaux, économiques et climatiques des action de REDD+ doit être réalisé, en respectant les habitudes et les pratiques traditionnelles des peuples autochtones, agriculteurs(trices) familiaux et communautés traditionnelles, et leurs résultat doivent être rendus publics.

8 GOUVERNANCE : amélioration de la gouvernance, alignement et mise en cohérence avec les politiques et directives nationales, régionales et locales.

8.1 Les actions de REDD+ doivent être alignées et cohérentes avec les politiques et avec les programmes nationaux, les programmes des États, régionaux et municipaux de changements climatiques, de conservation, de développement durable et de combat contre la déforestation.

8.2 Les actions de REDD+ doivent obéir aux

politiques des États et politiques nationales de REDD+.

8.3 La réduction d'émissions et la séquestration de carbone comme résultat des actions de REDD+ doivent être quantifiées et enregistrées de manière à éviter le double comptage.

8.4 Les actions gouvernementales de REDD+ doivent contribuer à renforcer les instruments publics et les processus de gestion forestière et territoriale.

ANNEXE 2.

MEMBRES DU COMITÉ MULTISECTORIEL FORMÉ POUR CONDUIRE LE PROCESSUS AU BRÉSIL

**CNS Conseil National des Populations
Extractivistes**
Joaquim Belo

**CONTAG Confédération Nationale des
Travailleurs de l'Agriculture**
Fani Mamede

GTA Groupe de Travail Amazonien
Rubens Gomes

**COIAB Coordination des Organisations
Indiennes de l'Amazonie Brésilienne**
Marcos Apurinã

Réseau des Peuples de la Forêt
Ailton Krenak

Biofilica
Plínio Ribeiro

CNA Confédération Nationale de l'Agriculture
Rodrigo Justo de Brito

**PFCA Groupe de Producteurs Forestiers
Certifiés de l'Amazonie**
Andresa Dias

ICV Institut Centre de Vie
Laurent Micol

ISA Institut Socio-environnemental
Erica M. Yamada

Greenpeace
Joao Talocchi

WWF
Anthony Anderson

Fondation AVINA
Carlos Miller

ICRAF Centre Mondial d'Agroforêt
Marcos Titó

**IMAZON Institut de l'Homme et de
l'Environnement de l'Amazonie**
Brenda Brito

**IPAM Institut de Recherche
Environnementale de l'Amazonie**
André Lima

FUNBIO Fond Brésilien pour la Biodiversité
Angelo Augusto dos Santos

CI Conservation Internationale
Alexandre Prado

TNC The Nature Conservancy
Gilbero Tiepolo

FAS Fondation Amazonas Durable
Gabriel Ribenboim

Facilitation Du Comité et Du Processus
d'Élaboration

**Imaflora Institut d'Aménagement et de
Certification Forestiers et Agricoles**
Mauricio Voivodic
Talía Bonfante



Réalisation



Support

